RÉPARATION

GEOTEXTIL PU



DESCRIPTION

Treillis de renforcement pour l'armature de la membrane d'étanchéité MORCEM ELASTIC PM dans les zones ou points décrits sur ce document.

CARACTÉRISTIQUES ET APPLICATIONS

Pour son utilisation dans ce type de situation :

- Conduits horizontaux, et points courbes des périmètres où ceux-ci rencontrent des surfaces verticales.
- Surface des drains, grilles ou autres points d'évacuation des eaux.
- Toute autre zone où un renfort spécial est nécessaire en raison des circonstances du support.
- Renforcement dans les joints de dilatation, les fissures actives, les joints d'isolation.
- Renforcement de toutes les unions et jonctions entre matériaux hétérogènes et coefficients de dilatation différents.

NOTE : consultez notre service technique pour l'application sur d'autres types de supports ou dans d'autres situations.

MODE D'EMPLOI

- Appliquer une première couche de MORCEM ELASTIC PM alors qu'elle est encore en cours de séchage, bien imprégner afin que la maille de fibres soit intégrée dans la couche de membrane. Utilisez un rouleau sec pour effectuer cette opération.
- Attendre le séchage de MORCEM ELASTIC PM.
- Appliquer des couches successives de MORCEM ELASTIC PM jusqu'à l'obtention de l'épaisseur souhaitée.
- Appliquer MORCEM ELASTIC PM BARNIZ U.V. selon les spécifications, pour obtenir une protection contre les rayons UV.
- L'engloutissement du renfort doit toujours se faire dans une seule direction, s'agissant d'une maille en fibre de verre multidirectionnelle et non tressée, sous peine de présenter des difficultés au moment de l'application.

PRÉSENTATION

Rouleaux de 50 m2 de 1 m large.

DONNÉES TECHNIQUES

Densité du treillis	100 g/m2 (± 10%)
Résistance à la traction de la trame	>20 N/150 mm
Résistance à la traction en chaîne	>20 N/150 mm
Contenu du liant	6-10%
Teneur en eau	< 0,4%
Longueur de la fibre	50 mm



RÉPARATION GEOTEXTIL PU

NOTE

Les instructions du mode d'emploi sont issues de nos essais et de nos connaissances, et elles n'impliquent pas l'engagement de GRUPO PUMA ni libèrent pas le consommateur du contrôle et de la vérification des produits pour leur utilisation correcte. Les réclamations doivent être accompagnées de l'emballage d'origine afin de permettre la traçabilité adéquate.

GRUPO PUMA n'assume pas, en aucun cas, la responsabilité de l'application de ses produits ou solutions constructives par l'entreprise applicatrice ou d'autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question. La responsabilité de GRUPO PUMA se limite exclusivement aux possibles dommages attribuables directement ou exclusivement aux produits fournis, individuellement ou intégrés dans des systèmes, en raison de défauts de fabrication de ceux-ci.

Dans tous les cas, le rédacteur du projet du chantier, la direction technique ou le responsable du chantier, ou subsidiairement l'entreprise applicatrice ou autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question, doivent s'assurer de l'adequation des produits tenant compte de leurs caractéristiques, ainsi que des conditions, du support et des possibles pathologies du chantier en question.

Les valeurs des performances des produits ou des solutions constructives de GRUPO PUMA qui, le cas échéant, sont déterminées dans une norme EN ou toute autre norme applicable, se réfèrent exclusivement aux conditions expressément stipulées dans cette norme et qui concernent, entre autres, les caractéristiques du support, des conditions d'humidité et de température, etc., Ils ne sont pas exigibles a des essais faits dans des conditions différentes, tout cela d'accord aux prescriptions dde la norme de référence.

